



STAGES ARTISTIQUES,  
CENTRE DE LOISIRS (ALSH) –  
DECLIC ADO POUR LES 11/15 ANS

# VACANCES AOUT 2023

Du lundi 07/08/2023 au vendredi 01/09/2023

DIRECTION DE LA JEUNESSE  
STAGES ARTISTIQUES

Retrouvez les tarifs ainsi que le règlement intérieur des inscriptions et facturations sur la page d'accueil du portail familles, rubrique « DOCUMENTATIONS » :  
<https://eaf.boulognebillancourt.com/documents>

- Les stages MATIN et les stages APRES-MIDI seront facturés sur 5 demi-journées.  
La facturation est forfaitaire à la semaine.  
- Les tarifs du centre de loisirs et du dé clic ado s'appliquent à la journée entière. La facturation est forfaitaire à la semaine.

Stages artistiques matin ou après-midi en demi-journée (sans restauration)  
Stages artistiques matin et après-midi (avec restauration possible)

**INFORMATION IMPORTANTE : La restauration est désormais proposée si votre enfant participe à un stage artistique + stage sportif.**

Stages artistiques matin ou après-midi en demi-journée (sans restauration)  
Stages artistiques matin et après-midi (avec restauration possible)

## ▪ HORAIRES DES STAGES

**Matin : accueil de 8h30 à 8h45**

Stage : de 9h00 à 11h45

Sortie d'activité de 11h45 à 12h

**Après-midi : accueil de 13h30 à 13h45**

Stage : de 14h00 à 16h45

Sortie d'activité de 16h45 à 17h

**Merci de respecter les horaires d'accueil indiqués.**

## ▪ INSCRIPTIONS

> En ligne : [eaf.boulognebillancourt.com](http://eaf.boulognebillancourt.com)  
du mercredi 5 juillet à 8h au lundi 17 juillet à 12h00 (midi).

## ▪ ANNULATIONS

> En ligne : [eaf.boulognebillancourt.com](http://eaf.boulognebillancourt.com)  
jusqu'au lundi 17 juillet à 12h00 (midi).

À défaut d'annulation, l'inscription entraîne facturation même si l'enfant ne participe à aucune demi-journée de stage.

## IMPORTANT :

Les inscriptions s'effectuent à la semaine.  
La facturation est forfaitaire à la semaine.  
Une inscription à un stage peut être annulée si l'enfant ne peut y assister pour une raison médicale et si l'enfant n'a assisté à aucune journée. Un certificat médical en lien avec le motif invoqué devra être produit au plus tard la semaine concernée à l'Espace Accueil des Familles.

La Ville se réserve le droit d'annuler une activité en cas de trop faibles inscriptions.

## ▪ DOCUMENTS À FOURNIR

> Remettre **obligatoirement** une **autorisation écrite de sortie** au professeur ou à l'éducateur sportif, le 1er jour du stage, si l'enfant quitte le lieu de stage, seul ou avec un accompagnateur autre que les parents.

En aucun cas, la ville ne pourra être tenue responsable de la disparition (perte ou vol) ou dégradation d'objets de valeur ou vêtements apportés par les enfants. (Le port de bijoux est très fortement déconseillé).

## ▪ LIEUX DE RENDEZ-VOUS

**Il est impératif de déposer et de récupérer son enfant sur le lieu de rendez-vous.**

## ▪ RESTAURATION

**PAS DE RESTAURATION POSSIBLE SUR LES STAGES MATIN ou APRES-MIDI.**

**RESTAURATION POSSIBLE SUR LES STAGES MATIN ET APRES-MIDI.**

**L'accès à la restauration est désormais proposé si votre enfant participe à un stage artistique + stage sportif.**

Prévoir une collation (compotes, fruits) et une GOURDE pour chaque stage.

## ▪ MATÉRIELS DEMANDÉS

> Arts plastiques : blouse ou vieux t-shirt

[www.boulognebillancourt.com](http://www.boulognebillancourt.com) - 01 55 18 53 00

Tout savoir de chez soi ! Pour recevoir toutes les actualités de la Ville dans les domaines qui vous intéressent : inscrivez-vous à la newsletter proposée sur le site Internet de la Ville.

## SEMAINE 4 DU 28 AOUT AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023 (5 JOURS)

DIRECTION DE LA JEUNESSE  
**CENTRES DE LOISIRS ET DECLIC ADO 11/15 ANS**  
 SEMAINE 1 DU 7 AU 11 AOUT 2023  
 SEMAINE 2 DU 14 AU 18 AOUT 2023 (15 AOUT FÉRIÉ)  
 SEMAINE 3 DU 21 AU 25 AOUT 2023  
 SEMAINE 4 DU 28 AOUT AU 1 SEPTEMBRE 2023

	Stages	Professeurs	Lieux	Agés
<b>Matin</b>	<b>Création musicale</b>	Hadrien Genty	Sèvres élémentaire	7/10 ans
<b>Matin</b>	<b>Danse Modern'jazz</b>	Carole Turquer	CJAC 4ème étage	7/9 ans
<b>Matin</b>	<b>Dessin arts plastiques</b>	Christian Genty	60, rue de la Belle Feuille	6/7 ans
<b>Matin</b>	<b>Modern'Jazz</b>	Aimée Rivassou	CJAC 3ème étage	4/6 ans
<b>Matin</b>	<b>Scrapbooking</b>	Karine Janiak	Castéja maternelle	11/17 ans
<b>Matin</b>	<b>Théâtre</b>	Rose Raguel	Castéja maternelle	8/12 ans
<b>Après-midi</b>	<b>Création musicale</b>	Hadrien Genty	Sèvres élémentaire	9/13 ans
<b>Après-midi</b>	<b>Danse Modern'jazz</b>	Carole Turquer	CJAC 4ème étage	6/8 ans
<b>Après-midi</b>	<b>Dessin arts plastiques</b>	Christian Genty	60, rue de la Belle Feuille	8/10 ans
<b>Après-midi</b>	<b>Modern'Jazz</b>	Aimée Rivassou	CJAC 3ème étage	8/10 ans
<b>Après-midi</b>	<b>Théâtre</b>	Rose Raguel	Castéja maternelle	5/7 ans

CJAC : 628, rue Yves Kermen  
 Castéja maternelle : 156, rue Castéja  
 Sèvres élémentaire : 36, rue de Sèvres

### > INSCRIPTIONS CENTRE DE LOISIRS & DECLIC ADO :

- En ligne : [eaf.boulognebillancourt.com](http://eaf.boulognebillancourt.com) du mercredi 5 juillet à 8h au lundi 24 juillet à 12h00 (midi).  
 - En mairie : à partir du mercredi 5 juillet à 8h30.

### > ANNULATIONS CENTRE DE LOISIRS & DECLIC ADO :

- En ligne et en mairie : [eaf.boulognebillancourt.com](http://eaf.boulognebillancourt.com) jusqu'au lundi 24 juillet à 12h00 (midi).

À défaut d'annulation dans les délais, l'inscription entraînera la facturation

> **DOCUMENTS À FOURNIR** : La fiche sanitaire de liaison complétée et signée à remettre au responsable de centre le 1er jour d'accueil de l'enfant. Cette fiche vous sera transmise par mail (lors de l'inscription en ligne ou en mairie). Si cette fiche a déjà été transmise en début d'année car votre enfant fréquente le centre de loisirs du mercredi et/ou l'animation du soir alors, il n'est pas nécessaire de la fournir à nouveau.

### IMPORTANT :

Les inscriptions s'effectuent à la semaine.

La facturation est forfaitaire à la semaine, que l'enfant reste la journée entière ou seulement la demi-journée.

Une inscription à un centre de loisirs ou dé clic ado peut être annulée si l'enfant ne peut y assister pour une raison médicale et si l'enfant n'a assisté à aucune journée. Un certificat médical en lien avec le motif invoqué devra être produit au plus tard dans la semaine concernée à l'Espace Accueil des Familles.

## CENTRES DE LOISIRS MATERNELS ET ELEMENTAIRES

### > HORAIRES

Accueil du matin : 8h15 à 9h.  
 Accueil du midi : 11h50 - 12h10  
 Accueil de l'après-midi : 13h15 - 13h30.

En fin de journée, les enfants peuvent être récupérés entre 17h30 et 18h30.

Les centres de loisirs ferment à 18h30 impérativement. **Merci de respecter les horaires indiqués.**

### CENTRES MATERNELS OUVERTS

**Belle Feuille** 26, rue de la Belle Feuille  
**Dôme** 12-14, rue du Dôme  
**Fessart** 34, rue Fessart  
**Gabriel et Charles Voisin** 92, Rue Gabriel et Charles Voisin  
**Robert Doisneau** 26, allée Robert Doisneau  
**Sèvres/Galliéni** 210, rue Galliéni **UNIQUEMENT SEMAINE 4**

### CENTRES ÉLÉMENTAIRES OUVERTS

**Billancourt** 92, Rue Gabriel et Charles Voisin  
**Escudier** 51, rue Escudier  
**Maître Jacques** 2, rue Maître Jacques  
**Robert Doisneau** 22, allée Robert Doisneau  
**Thiers** 85-87, rue Thiers  
**Sèvres** 36, rue de Sèvres **UNIQUEMENT SEMAINE 4**

## DECLIC ADO 11/15 ANS

### > HORAIRES

Accueil du matin : 9h à 9h30  
 Accueil du midi : 11h45 à 12h00  
 Accueil de l'après-midi : 13h30 à 14h00

>LIEU : Centre-Ville 60, rue de la Belle Feuille

En fin de journée, les enfants peuvent être récupérés entre 17h30 et 18h30. *Merci de respecter les horaires indiqués*